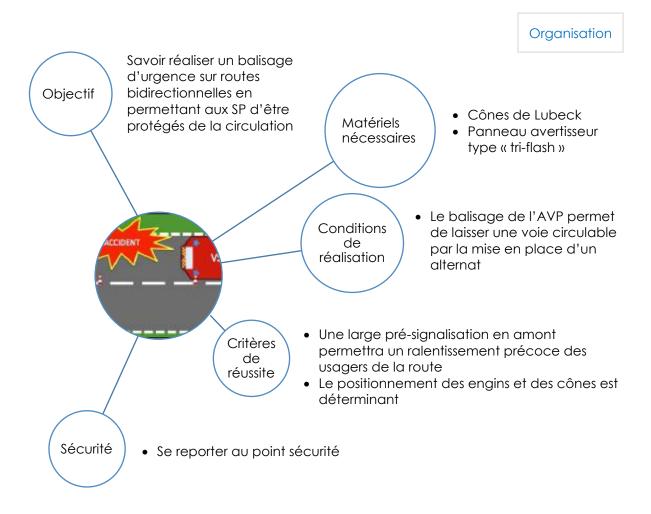
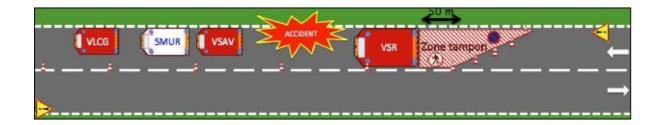
## BALISAGE SUR VOIES BIDIRECTIONNELLES









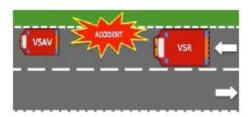


## **BALISAGE SUR VOIES BIDIRECTIONNELLES**



Déroulement

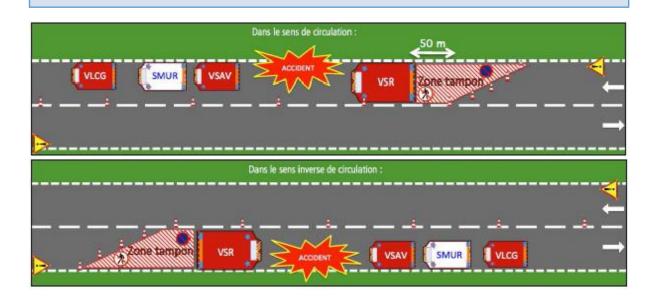
. Positionnement des premiers engins SP.



2. Le double sens de la circulation impose des tri-flash en amont et en aval afin de présignaler l'accident.

L'ensemble du dispositif doit permettre un alternat de la circulation régulé par les forces de l'ordre.

A noter que dans le cas d'un balisage en sens inverse de la circulation, le VSR se placera dans le sens de la circulation.



3. La gendarmerie ainsi que les exploitants routiers pourront également intégrer le dispositif afin de réguler la circulation pour le premier, et compléter le balisage et assurer la protection de la zone d'intervention pour le second.



